

2.4 Phase de mise en œuvre

Cette phase permet de concevoir, réaliser et déployer la solution.

Selon [HERMES](#), durant la phase de mise en œuvre, la solution est implémentée par l'équipe de projet en respectant les objectifs et les exigences métiers établies et validées lors de la phase d'initialisation.

Les tâches et jalons clés

La phase de mise en œuvre peut être réalisée selon trois modèles distincts, mais tous regroupant les mêmes tâches détaillées ci-après.

- Le **modèle sans release** consiste à réaliser et livrer la solution en une seule fois avec une mise en service unique. Elle est similaire à l'utilisation du modèle classique d'HERMES, même si les tâches décrites ci-après ne sont pas regroupées par phases.
- Le **modèle avec releases** consiste à réaliser et livrer la solution en plusieurs parties avec des mises en services multiples.
- Le **modèle avec release et conception préalable** permet de décrire de manière générale le fonctionnement attendu de la solution, mais de réaliser et livrer cette dernière en plusieurs parties avec des mises en services multiples.

Le choix du modèle utilisé est en principe décrit dans le mandat d'exécution du projet.

Élaborer les spécifications générales

Les spécifications générales permettent de décrire la solution avec une vision « métier » des fonctionnalités attendues, et contiennent notamment:

- Une expression claire des besoins du métiers, en reprenant les exigences envers la solution établie durant l'étude
- Une description sommaire des processus et des interfaces utilisateurs
- Une description générale des règles métiers

La forme de ces spécifications utilise un langage commun et compréhensible par le métier et les développeurs. Leur objectif est de permettre l'alignement des attentes entre les parties prenantes du projet, afin de servir de base pour l'élaboration des cas de tests métiers.

Élaborer les spécifications détaillées

Les spécifications détaillées permettent de décrire la solution avec une vision « technique » des fonctionnalités attendues, et contiennent notamment:

- Une description détaillée des processus et des interfaces utilisateurs
- Une description détaillée des règles métiers par fonctionnalité de la solution
- Une indication des sources des données utilisées

La forme de ces spécifications utilise un langage technique compréhensible par les développeurs. Leur objectif est de servir de base de travail pour le développement de la solution, ainsi que pour l'élaboration des cas de tests fonctionnels.

Développer la solution

Cette tâche consiste à implémenter la solution sur la base des spécifications fournies au développeurs. Elle comprend également la rédaction de la documentation technique de la solution, ainsi que la réalisation de tests unitaires.

Tester la solution

Cette tâche consiste à vérifier que le fonctionnement de la solution développée soit en adéquation avec les spécifications, plus généralement, avec les exigences du métier envers la solution.

On considère généralement quatre types de tests à cette étape de la mise en œuvre:

- Les **tests fonctionnels**, qui permettent de vérifier le comportement de chaque fonctionnalité de la solution par rapport aux spécifications fournies
- Les **tests métiers**, qui permettent de vérifier si la solution répond aux attentes du métier
- Les **tests de performance**, qui permette de vérifier si la solution tient la charge, en cas de forte sollicitation par les utilisateurs
- Les **tests de régression**, qui permettent de vérifier que le fonctionnement de la solution préalable aux développements est maintenu, dans le cas où les développements auraient

consisté à faire évoluer une solution déjà existante

Les résultats des tests sont consignés dans un procès-verbal des tests qui sert de base à la décision de mise en production.

Tâche HERMES: Effectuer les tests

Mise en production (MEP)

La mise en production consiste à déployer la solution sur l'environnement de production. A partir de ce moment, la solution peut être exploitée par le métier.

Tâche HERMES: Décider de la préréception

Mise en service (MES)

La mise en service consiste à lancer l'exploitation de la solution par le métier auprès des utilisateurs. A partir de ce moment, la solution est en exploitation et des règles opérationnelles s'appliquent.

Tâche HERMES: Décider de la mise en service

COPIL de fin de phase

La séance du COPIL de fin de phase est organisée par le ou la Chef·fe de projet et réunit tous les membres du Comité de pilotage du projet. Elle a en principe lieu une fois la dernière mise en service effectuée et a pour but de valider les points de contrôle afin de prendre une décision sur la libération de la clôture du projet.

Tâche HERMES: Décider de la libération de la phase de clôture

Des séances de COPIL intermédiaires sont également possibles, voire conseillées, par exemple pour prendre la décision de mise en production ou de mise en service d'une release qui a été livrée conformément aux exigences du métier.

L'implication du métier

En phase de mise en œuvre, le [métier](#) est impliqué principalement dans des tâches de documentation et de validation, notamment:

- Participer à la préparation et à la rédaction des spécifications détaillées (maquettes des interfaces, critères d'acceptation, ...) et à la modélisation des processus métiers cibles
- Participer aux tests fonctionnels de la solution
- Valider la réception de la solution implémentée

Il est également responsable d'engager les utilisatrices et utilisateurs finaux tout au long du projet, afin d'accompagner le changement au sein de son organisation. Ceci inclut notamment:

- La communication régulière de l'avancement du projet aux personnes impactées
- La rédaction des manuels utilisateurs
- La formation des utilisatrices et utilisateurs clés et des utilisatrices et utilisateurs finaux

Créé 2026-09-15 11:22:57 UTC par Raphael Mottier

Mis à jour 2026-09-15 11:32:11 UTC par Raphael Mottier